

VOUS PRÉSENTEZ UN DÉFICIT MOTEUR DU MEMBRE SUPÉRIEUR

**VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉS DANS LA VIE
QUOTIDIENNE OU DANS TOUTES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES OU DE LOISIRS**

Nous vous proposons une consultation spécialisée de compensation du membre supérieur dans le cadre de déficits neurologiques.

Des solutions de compensation robotisée mécanique ou électrique permettent de maintenir votre autonomie lorsque l'atteinte des membres supérieurs (épaule, bras et / ou mains) entraîne des difficultés motrices.



RENSEIGNEMENTS

ergo.robotique@vyv3.fr

DÉROULEMENT DU PARCOURS

sur plusieurs séances

1

ACCUEIL SUR UNE CONSULTATION

en présence d'un médecin MPR et d'un ergothérapeute, entretien avec identification des besoins, capacités fonctionnelles et objectifs

LUNDI DE 10H30 À 12H30

MERCREDI DE 15H30 À 17H30

sur rendez-vous

ergo.robotique@vyv3.fr

2

MISE EN SITUATION

essai de matériel en présence d'un proche aidant

3

ESSAI DU MATÉRIEL

au domicile

4

SYNTHÈSE DES ESSAIS

informations pour acquisition du matériel

